

Avis voté en plénière du 28 janvier 2014

Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée

Déclaration du groupe des associations

Indispensable à la survie, l'alimentation représente un besoin primaire pour notre espèce. Enjeu de santé publique, elle constitue, cependant, tout autant une question centrale sur les plans social, culturel, écologique et économique. L'accès à une nourriture de qualité pour tous, la promotion de notre patrimoine gastronomique, la préservation de notre environnement et la consolidation de filières aux emplois pérennes représentent les principales préoccupations qu'elle soulève.

L'avis présenté aujourd'hui s'inscrit dans un contexte législatif en mutation, marqué par le vote prochain de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, qui devrait rappeler les grandes finalités défendues par notre assemblée : une alimentation sûre, de qualité, pour tous, produite dans des conditions durables. Par les mesures qu'il promeut, cet avis apporte, en outre, des éléments d'information et des préconisations qui ont le mérite d'actualiser le Programme national pour l'alimentation et le Plan national nutrition santé, tous deux lancés en 2011.

Parmi la grande diversité des thèmes abordés, trois aspects nous paraissent essentiels. Le premier concerne l'accessibilité de tous à l'alimentation : cette priorité absolue mobilise depuis longtemps les associations et fondations qui agissent contre la pauvreté et l'exclusion. À travers la lutte contre le gaspillage, l'accompagnement des personnes en situation de précarité, la vente à prix réduits ou la distribution gratuite des denrées, les banques alimentaires et associations d'aide alimentaire interviennent chaque année auprès de quatre millions de bénéficiaires (accidentés de la vie, travailleurs pauvres, jeunes de moins de 25 ans sans RSA, retraités au revenu très modeste).

En conséquence, le groupe des associations se réjouit de l'accord conclu en novembre dernier sur le maintien du budget européen d'aide alimentaire à son niveau de 3,5 milliards d'euros pour les sept prochaines années. Si nous ne pouvons que souscrire aux propositions de l'avis visant à renforcer l'aide alimentaire, nous insistons sur la nécessité d'encourager le secteur agricole à augmenter ses dons en nature aux associations, grâce au système incitatif de défiscalisation que permet la loi Coluche. Nous tenons également à ajouter comme recommandation aux besoins spécifiques de certains publics, la prévention de la dénutrition chez les personnes âgées, en diversifiant la fabrication de produits alimentaires adaptés (plats enrichis, aliments moulinsés ou mixés, boissons épaissies).

La deuxième question majeure est celle de l'information du consommateur. Les récents scandales alimentaires sur les viandes de bœuf et de cheval nous ont rappelé les besoins de renforcer les systèmes de contrôle mais aussi de légiférer, *via* la Commission européenne, pour garantir une

information fiable sur la provenance des ingrédients. L'amélioration de la traçabilité sur les produits transformés fait partie des revendications portées par les associations (de consommateurs, environnementalistes, etc.), au même titre que l'instauration d'une corrélation entre prix agricoles et prix en rayon sur les produits bruts, pour contraindre les professionnels à répercuter les baisses de prix à la consommation. Garde-fous ou contre-pouvoir face aux dérives de l'industrie agro-alimentaire, partenaires des pouvoirs publics, ces associations nous alertent, nous informent, nous conseillent. Notre groupe approuve les propositions de l'avis qui, par une clarification de l'information, facilitent le choix du consommateur dans son intérêt (suppression de la DLUO, généralisation et simplification de l'affichage environnemental).

Le troisième enjeu consiste à promouvoir une alimentation répondant à tous les besoins humains, dans une perspective de développement durable. Préserver la nature et le bien-être animal, contribuer au développement économique local, garantir des revenus décents aux producteurs, tout en bénéficiant d'une nourriture saine et gustative constituent des préoccupations conjointes pour nombre de nos concitoyens. En ce sens, notre groupe appuie les propositions de l'avis de soutenir les signes officiels de qualité, et de promouvoir les produits locaux de saison, et les organisations ayant recours aux circuits courts telles les AMAP.

Le groupe des associations a voté l'avis.